



Pr Messaoud Zitouni *

La prise en charge pluridisciplinaire du patient est une grande avancée, dans le Plan national cancer

... Propos recueillis par Tanina Ait

Santé Mag: Quel est l'état d'avancement actuel du Plan national cancer ?

Pr Messaoud Zitouni: Je vous dirais, à ce sujet, que le dispositif prévu à travers des indicateurs, pour atteindre l'objectif fixé par le PNC, en 2013, est appliqué et a montré, en l'occurrence, que la situation évolue positivement.

A cet effet, quatre activités, précisément, se sont améliorées: il s'agit de la prise en charge en radiothérapie, l'organisation des soins, les traitements médicamenteux et la chirurgie et l'optimisation des dépenses de santé.

... Au demeurant, la problématique de la radiothérapie a retenu le plus notre attention, parmi les autres points, eu égard aux insuffisances matérielles et infrastructurelles, dans ce domaine, que nous avons connues par le passé ...

Aujourd'hui, la situation s'est améliorée, puisque nous disposons, sur tout le territoire national, de 15 centres anti-cancer (CAC), dotés de 32 accélérateurs de dernière génération, y compris les centres privés. En 2020, nous aurons 22 CAC, avec un nombre de 40 à 45 machines.

Le deuxième élément positif est celui de l'organisation des soins. Il ne faut pas oublier que les résultats positifs d'un système de santé et en particulier, la lutte contre le cancer, sont basés sur une bonne organisation. Si, jusqu'à présent, les patients étaient traités par des médecins, de manière individuelle - ce qui faisait perdre beaucoup de temps, beaucoup d'argent et avec des résultats qui n'étaient pas toujours les meilleurs -, actuellement, un peu partout dans le territoire et grâce aux recommanda-



tions du plan cancer, la prise en charge est le fait d'équipes multidisciplinaires, comme cela se fait dans les pays développés; et ce, depuis le diagnostic, en passant par le traitement, jusqu'au suivi post-thérapeutique. Ces différentes étapes vont mobiliser, au minimum, entre 6 et 10 spécialistes.

Le troisième élément, relatif à la lutte contre le cancer, concerne les traitements médicaux, la chimiothérapie, les thérapies ciblées, l'hormonothérapie, ainsi que d'autres thérapies qui sont plus modernes et pour lesquelles il y a beaucoup de progrès, grâce à deux éléments:

- Le premier est le budget de plus en plus important consacré à ces traitements, bien qu'il y ait, encore, des dysfonctionnements d'organisation à ce sujet.
- A ces progrès réalisés en oncologie médicale, on constate un deuxième point afférent aux avancées en chirurgie. En effet, il y a la mise en place de formations en sur-spécialités, toujours, selon le dispositif prévu par le Plan cancer.

Enfin, le 4^{ème} sujet concerne le financement du PNC. Nous noterons qu'au départ, le PNC avait été doté d'une enveloppe de **185** milliards de DA, à laquelle est venu s'ajouter un fonds spécial de 20 milliards de DA, lui-même alimenté, chaque année, par le produit de certaines taxes, qui s'élèvent à 4 ou 5 milliards; ce qui fait que, depuis 2015, cette somme est de **32 à 35** milliards. En tout état de causes, un récent arrêté interministériel Santé et Finances va permettre, encore, une utilisation plus efficace, plus rapide et plus rationnelle de ce fonds.

graphique de notre pays, tout comme, d'ailleurs, les pays-continent comme le Canada et l'Australie, par exemple, qui ne facilite pas la couverture sanitaire. Le 2^{ème} élément, qui ne permet pas, effectivement, cette universalité, ce sont les disparités sociales. Néanmoins et comme l'a répété, à maintes reprises, le président de la République, le principe de l'accès aux soins pour tous est un principe constitutionnel et se veut irréversible; ce, depuis l'accession de notre pays à l'Indépendance. C'est, justement, de ce principe que découlent les efforts de l'Algérie, pour atteindre une couverture sanitaire la meilleure possible, en termes de ressources humaines, d'infrastructures et d'équipements.

... Ce sont ces efforts, déployés en permanence, par le PNC, qui ont pour but l'atteinte de ces objectifs; notamment, par la création de CAC, même dans les endroits les plus reculés du pays; particulièrement, dans les régions du sud du pays ...

Y a-t-il un recensement annuel de tous les nouveaux cas de cancer ?

Notre approche statistique est fiable; nous observons, en cela, les normes universelles. Aussi, le calcul de l'incidence est objectif. Ainsi, on peut avancer qu'en **2017**, il a été constaté **45.000** nouveaux cas et pour **2018**, il y en aura **50.000**. Le cancer étant en progression partout dans le monde, l'Algérie ne fait pas exception; ce qui fait qu'en **2020**, on enregistrera, dans notre pays, **70.000** nouveaux cas.

Faut-il s'inquiéter de cette augmentation constatée ?

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, puisque cette augmentation s'explique, d'une part, par l'allongement de la durée de vie des populations; autrement dit, l'espérance de vie et d'autre part, l'atteinte à l'environnement; c'est-à-dire, la pollution atmosphérique, conséquence de l'activité industrielle. Et ce, nonobstant la consommation de tabac, qui fait que le cancer du poumon est en progression, que nous n'arrivons pas à endiguer et ce n'est pas faute de campagnes de prévention ■

** Professeur Messaoud Zitouni,
- Coordinateur du Plan national cancer
- membre du Conseil de la Nation*



Aussi, nous espérons qu'avant la fin de ce premier plan, la chirurgie des cancers les plus fréquents sera faite par le biais de sur-spécialités; par exemple, pour les cancers les plus fréquents, que sont ceux du sein, du poumon et de la thyroïde, dont on vient de parler, justement, aujourd'hui, à l'occasion de ses **3** journées.

Le PNC vise, aussi, un accès aux soins équitable; qu'en est-t-il ?

Il est difficile de dire qu'on a atteint l'objectif de ce qu'on appelle l'accès universel aux soins; car, même dans les pays développés, ce souhait est difficilement réalisable. L'une des raisons de ces difficultés est la vaste étendue géo-